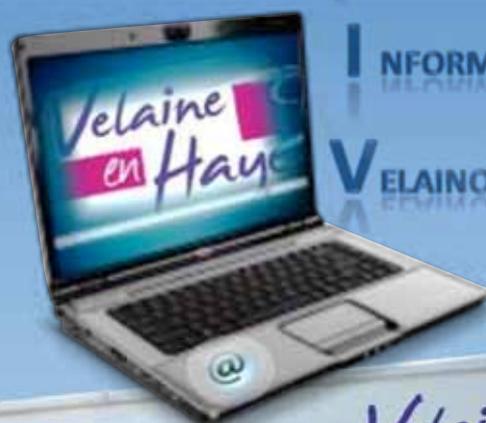


**DOSSIER  
ILS ONT FAIT  
VELAINE  
EN HAYE  
2011**

*pages 9 à 16*

**DEUX IMPORTANTES  
INAUGURATIONS : LA  
MÉDIATHÈQUE ET LE  
CLUB INFORMATIQUE  
VELAINOIS (CIV)**



**Médiathèque**

**Velaine **en** Haye**



# en bref...

## ► MAIRIE

- du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
  - le samedi de 8h00 à 11h30
- 03 83 23 21 58 • [mairie@velaine-en-haye.fr](mailto:mairie@velaine-en-haye.fr)

## ► COLLECTE RECYCLAGE

Les sacs de recyclage sont à retirer aux ateliers municipaux.

## ► SOURCES PHOTOS

Merci à M. Claude Bocquillon, correspondant presse de Velaine-en-Haye, ainsi qu'aux nombreux parents ayant bien voulu mettre à disposition de la municipalité les différentes photos présentes dans ce bulletin municipal. Les autres photos issues de banques d'images extérieures sont signalées par la mention légale de copyright.

## ► MENTIONS LÉGALES

**Bulletin municipal d'informations** • janvier 2012  
**Directeur de la publication** Roda Bounaceur  
**Siège social** Mairie de Velaine-en-Haye  
**Comité de rédaction** Marie-José Bouguerdj • Roda Bounaceur • Aude Christophe • Sandrine Deville • Karine Giudici • Luc Leclerc • Marc Monteil • Philippe Morenvillier • Jean-Marc Oudot • Marie-Christine Poirier  
**Dépôt légal** numéro 346 • **Impression** Dohr  
Imprimé sur papier écologique  
**Ligne graphique & mise en page** Péhel Créations

[www.velaine-en-haye.fr](http://www.velaine-en-haye.fr)

# Velaine en Haye

## SOMMAIRE

<b>EN BREF...</b>	<b>2</b>
<b>SOMMAIRE</b>	<b>2</b>
<b>ÉDITORIAL</b>	<b>3</b>
<b>TRAVAUX</b>	<b>4</b>
<b>MUR ANTIBRUIT À VELAINÉ</b>	<b>5</b>
<b>FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES</b>	<b>6</b>
<b>DU CÔTÉ DES FINANCES</b>	<b>7</b>
<b>REPAS DES ANCIENS</b>	<b>8</b>
<b>JOURNÉES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE</b>	<b>9</b>
<b>COMITÉ DES FÊTES ET D'ANIMATION</b>	<b>10</b>
<b>DU CÔTÉ DES ÉCOLES</b>	<b>11-12-13</b>
<b>CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS</b>	<b>14</b>
<b>LA MÉDIATHÈQUE</b>	<b>15</b>
<b>CLUB INFORMATIQUE VELAINOIS &amp; LA GUERRE EXPLIQUÉE PAR LES ANCIENS</b>	<b>16</b>
<b>ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE</b>	<b>17 À 22</b>
<b>SCRUTINS ET RAPPEL DE CIVISME</b>	<b>23</b>
<b>ÉTAT CIVIL 2011</b>	<b>24</b>
<b>MANIFESTATIONS 2012</b>	<b>24</b>



**Chères Velainoises, chers Velainois,**

L'année 2011 nous a abreuvés de nouvelles internationales moroses. Les quatre crises financières, économiques, sociales et monétaires issues des États-Unis ont déferlé sur notre vieille Europe puis sur la France où nous n'avions pas vu pire crise depuis 1929.

Ce contexte national tendu contraste cependant fortement avec la qualité de vie que nous nous évertuons à développer sur notre commune à Velaine-en-Haye.

Qualité d'urbanisme et environnement préservés, vie associative au service de l'humain, avenir de notre territoire et fiscalité contrôlés et sécurité des biens et des personnes renforcée sont autant de sujets qui font partie de nos objectifs et de nos décisions d'élus responsables.



Toutes ces actions concourent à vous offrir cette douceur de vivre que nous apprécions tant à Velaine-en-Haye et qui a été le fil rouge de toutes nos décisions cette année. Nous avons mis tous les moyens dont nous disposons pour que la vie des Velainois soit plus douce même en temps de crise.

Vous le savez, un grand projet de rénovation du local des « Petits Loups » et une extension de 40 places supplémentaires pour notre cantine sont en cours de réalisation. Les travaux vont se poursuivre durant le printemps : la rentrée 2012 sera plus douce pour nos enfants !

Un développement en cache un autre : La maison de la petite enfance sera implantée à Velaine-en-Haye, près de la rue de la Taille Michaud, à l'arrière de la salle des petites fêtes. Nos arguments et notre abnégation ont été couronnés de succès : ce projet majeur, doté de 50 places d'accueil, qui accueillera les enfants des 9 communes du territoire intercommunal et des entreprises, sera bien implanté au cœur de notre commune, au service direct de nos familles, avec un financement intégralement assuré par la communauté de communes. Début de construction imminent !

Le mur antibruit arrive à Velaine : nous pourrons l'apprécier bientôt. Plus de douceur pour nos oreilles et... notre porte-monnaie. Il ne coûtera rien à notre commune grâce à l'obtention d'un financement intégral du plan de relance national.

Afin que notre commune garde son caractère rural et ne soit pas la proie des promoteurs immobiliers, la municipalité a acquis les terres agricoles et la maison du Gonio. Sur une superficie de 40 hectares entre Velaine-en-Haye et Sexey-les-Bois, vous êtes assurés de ne voir que des champs.

Défendre la ruralité ne veut pas dire se couper de la modernité. Accéder à l'utilisation des nouveaux moyens de communication est un droit, il était donc de notre devoir de créer Le Club Informatique. Au regard des nombreux adhérents qui fréquentent ce club, la municipalité de Velaine se réjouit d'apporter cette opportunité à celles et ceux qui souhaitaient utiliser les outils informatiques.

Ouvrir un nouvel espace culturel, c'est encore un pari réussi dans lequel nous nous sommes engagés en inaugurant la médiathèque en juillet dernier.

L'avenir immédiat de notre territoire vient de se jouer il y a quelques jours : La communauté de communes de Toul ne nous absorbera pas et notre fiscalité ne s'en ressentira donc pas. Le combat politique a été rude, une intervention du premier ministre a été nécessaire et nous pourrons fusionner tranquillement avec nos voisins de Hazelle (Villey-Saint-Étienne, Fontenoy-sur-Moselle...) pour un futur proche harmonieux et... économe.

Côté sécurité :

2 ralentisseurs et une entrée de village à aménager dans les semaines à venir : nous pouvons ainsi nous promener tranquillement chemin de la poste.

Un protocole « citoyen référent » conclu avec la gendarmerie, afin de prévenir les cambriolages sur la commune : un mail et des référents de quartier sont à votre disposition pour signaler tout fait suspect et dire stop aux vols.

Enfin, joli cadeau sécuritaire : 2 gendarmes viennent d'être affectés spécifiquement à Velaine-en-Haye, suite à des crédits spéciaux obtenus auprès du Ministre de l'intérieur.

L'année à venir sera également consacrée à quelques travaux de rénovation ou d'amélioration de voirie.

Vous le voyez, notre commune évolue vertueusement, grâce à une équipe toute dévouée à votre qualité de vie.

Enfin, en votre nom à tous, souhaitons la bienvenue aux nouveaux Velainois, habitants de la ZAC Herbue Chalin : 600 nouveaux citoyens de Velaine à terme, pour enrichir encore plus notre patrimoine humain !

Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2012... pleine de douceur.

Très cordialement, votre bien dévoué *Philippe Morenvillier, Député-Maire*

 Ensemble pour avancer !

**En 2011, la municipalité a investi dans différents travaux afin d'améliorer le cadre de vie des Velainois. Les projets ont été dirigés par la commission travaux.**

► **Les plateaux ralentisseurs**

Afin de ralentir et de sécuriser la sortie des écoles et l'accès au cimetière, deux plateaux ralentisseurs ont été réalisés sur le CD 90. Un aménagement de voirie (sortie du village direction Sexey-les-Bois) est venu compléter cette réalisation.

La circulation est désormais limitée à 30 km/h sur ces équipements. Le coût total des travaux s'élève à 108 333,74 € TTC.



► **Cantine**

Les travaux de la cantine et de l'accueil périscolaire ont débuté le 2 novembre 2011. La nouvelle structure fera 400 m<sup>2</sup> (200m<sup>2</sup> de rénovation et 200m<sup>2</sup> d'extension). La capacité de ce bâtiment passera de 70 à 120 enfants. Les travaux doivent être terminés pour avril 2012 pour un montant total de 528 267 € TTC. L'architecte missionné pour cet ouvrage est M. Frédéric Soria.



► **Gonio**



Afin d'éviter toute spéculation foncière, la municipalité a acquis la maison et les terrains du Gonio pour la somme de 272 800€ soit 117 000€ pour le bâti et 155 800 € pour le non bâti. Les terrains agricoles sont loués au syndicat agricole de Velaine et Sexey-les-Bois.

► **Travaux électriques**



En 2011, le transformateur EDF situé rue Mosselly a été détruit et remplacé par un transformateur plus moderne. Suite à plusieurs requêtes des habitants et à la participation active de la commune concernant les micro-coupures, EDF va intervenir en janvier 2012 pour remplacer les lignes caduques et résoudre ce problème.

**Jean-Marc Oudot**  
**1er adjoint aux travaux**

# Mur antibruit à Velaine-en-Haye : pour un confort de vie optimisé

**Les travaux de protection phonique le long de l'autoroute A31 à hauteur de Velaine ont débuté officiellement fin octobre 2011. Après les phases préparatoires du chantier, débroussaillage, etc, la phase de construction va commencer. Une exposition pédagogique et explicative est présentée en Mairie dès le 16 janvier 2012.**

Le mur antibruit couvrira les 3 communes de Velaine-en-Haye, Gondreville et Dommartin-les-Toul. Son coût global est de 2 135 000 €.

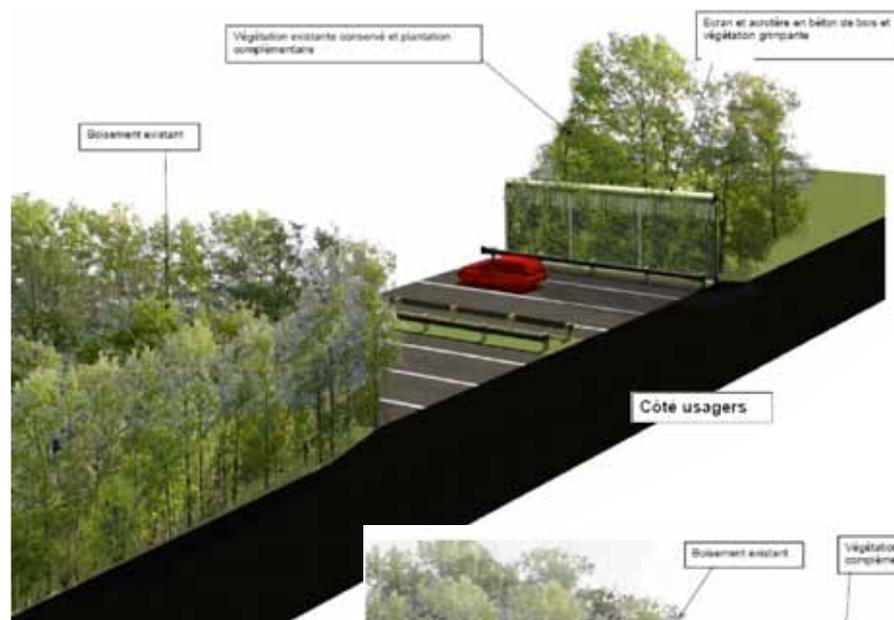
Ce dossier a été traité directement avec l'ancien ministre du plan de relance. Ce budget est totalement prélevé sur l'enveloppe de 24

milliards d'euros que l'État a débloqué nationalement, dans le cadre du plan de relance aux entreprises, afin de lutter contre la crise économique. Ce mur ne coûtera donc strictement rien aux Velainois en termes de fiscalité locale et apportera un confort auditif et une qualité de vie optimisés.

Le mur végétalisé présentera 2 parties sur notre commune, la première devant partir de l'ancienne station essence de la route de Nancy, jusqu'au pont menant à la forêt, et la deuxième partie allant du pont au commerce de vente de remorques.

Fin des travaux prévus juin 2012.

**Philippe Morenvillier**  
Député - Maire



**Velaine-en-Haye**  
**ouest**



**Velaine-en-Haye**  
**est**

# Fusion des communautés de communes : notre territoire sort gagnant !

**Le parlement a voté en décembre 2010 la loi portant réforme des collectivités locales et territoriales.**

L'un des volets de la loi concerne l'évolution souhaitée des communautés de communes. La loi impose aux communes isolées d'être intégrées dans un périmètre intercommunal au 1<sup>er</sup> juin 2013. Elle préconise aux petites communautés de communes (moins de 5000 habitants) de se regrouper par fusion, afin de former des groupements plus conséquents et d'accentuer la mutualisation et les économies d'échelles.

Velaine-en-Haye fait partie depuis janvier 2003 de la Communauté de communes du massif de Haye (5500 habitants, regroupant Gondreville, Sexey-les-bois et Aingeray). La CCMH a donc travaillé avec la CCH (Communauté de communes de Hazelle, 5 communes, 2700 habitants : Villey-Saint-Étienne, Fontenoy-sur-Moselle, Francheville, Avrainville, Jaillon).

Ayant des besoins communs en matière de déchetterie, ramassage des ordures ménagères, gestion de l'éclairage public, petite enfance... les 2 communautés de communes ont travaillé depuis plus de 18 mois environ à un projet de fusion. Cette fusion cohérente et équilibrée fiscalement conduirait à la création d'un territoire situé entre Nancy et Toul, pouvant mettre en relation ces 2 bassins de vie et porter de nombreux projets cohérents et équilibrés pour notre commune.

Dans le cadre de la réforme, la CCT (Communauté de communes de Toul) a alors subitement pris position pour fusionner avec la CCMH et la CCH.

Aucune séance de travail n'a existé paradoxalement entre ces structures, aucun avantage à l'évidence pour notre territoire à la fiscalité modérée : Toul souhaitait bien effectuer une

OPA sur notre territoire en raison du potentiel fiscal que nous représentons.

Après avoir fait arbitrer ce différend par le premier ministre, celui-ci a confirmé qu'il ne souhaitait pas de mariages forcés.

Restait à convaincre favorablement le Préfet de Meurthe-et-Moselle, qui a publié un schéma conforme à nos souhaits en avril 2011.

La commission départementale de coopération intercommunale (44 élus, représentant le département) vient de trancher le 16 décembre 2011 : Massif de Haye et Hazelle pourront fusionner ensemble au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et la volonté de la CCT a été rejetée !

Le vote de cette commission a été complexe (6 heures de négociations intenses) et a fait l'objet de nombreux lobbying.

Les appuis politiques ont été majeurs afin que notre territoire ne soit pas absorbé par Toul et sa fiscalité lourde !

L'avenir nous amènera cependant à devoir dialoguer avec nos voisins toulois. Il faudra alors à nouveau avoir beaucoup de discernement, après 2014, pour pouvoir résister à ces pressions et maintenir une faible fiscalité sur notre territoire.

**Philippe Morenvillier**  
**Député - Maire**



# Du côté des finances

Dépenses et recettes réelles  
arrêtées au 10 décembre 2011.

**MJ Bouguerdj**  
Adjointe aux Finances

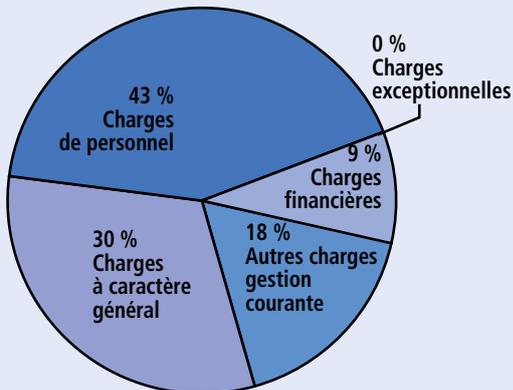
Dépenses fonctionnement	
Autres charges gestion courante	131 716,00 €
Charges à caractère général	223 748,00 €
Charges de personnel	317 350,00 €
Charges exceptionnelles	477,00 €
Charges financières	65 002,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>738 293,00 €</b>

Dépenses investissement	
Emprunt en cours	63 970,00 €
Immobilisations incorporelles	4 812,00 €
Immobilisations en cours	102 777,00 €
Immobilisations corporelles	316 687,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>488 246,00 €</b>

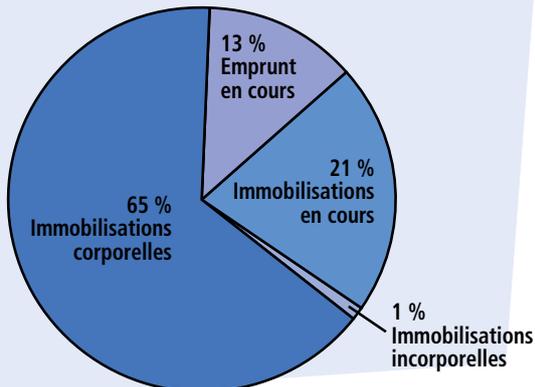
Recettes fonctionnement	
Impôts et taxes	816 044,00 €
Produits des services	28 322,00 €
Atténuation de charges	8 291,00 €
Autres produits gestion courante	19 480,00 €
Dotations et participations	140 227,00 €
Produits exceptionnels	11 491,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 023 855,00 €</b>

Recettes investissement	
Dotations Fonds divers réserves	554 369,00 €
Subvention d'investissement	1 066,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>555 435,00 €</b>

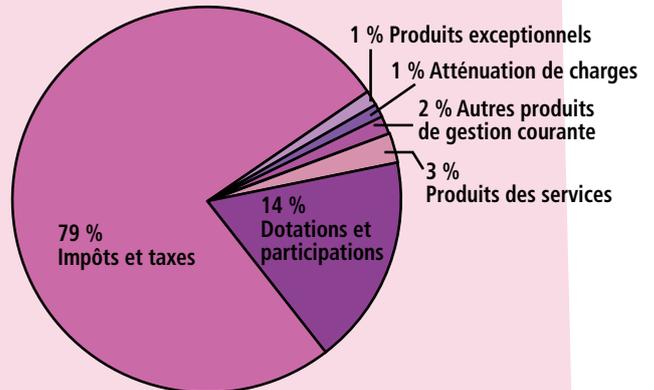
## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



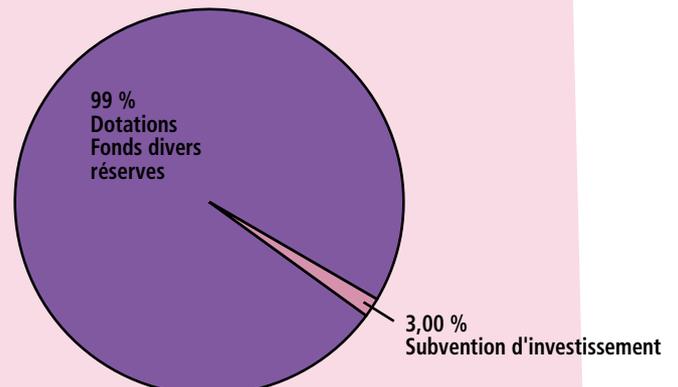
## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## RECETTES D'INVESTISSEMENT





## Repas des Anciens 2011

**Dimanche 27 novembre 2011, s'est tenu le traditionnel repas des Anciens à la Salle des Fêtes de Velaine.**

160 convives, parmi lesquels Philippe Morenvillier, notre député maire, et les conseillers municipaux, ont pu admirer une fois encore, une exceptionnelle décoration qui était placée cette année sous le thème du blanc (neige, hiver, Noël, etc.), préparée avec soin par les membres du CCAS. Michel Bortolloti, employé municipal, avait pour cette occasion posé un magnifique décor de ski de fond, nous rappelant les pistes vosgiennes.

Les invités furent accueillis en musique par Valentin et Clémence Merou, frère et sœur vio-

lonistes de très grand talent du conservatoire de Nancy. Cette animation a recueilli l'approbation et l'admiration de tous.

Avant le repas, monsieur le Maire nous rappela les opérations effectuées et les projets en cours et à venir du CASS et de la commune à travers une séance de diaporama.

Le repas d'une très grande qualité était préparé par Jean-Pierre Traiteur, qui excelle dans ce domaine.

L'animation avec Virginie (habitante de Velaine) et le DJ Stéphane a su émerveiller nos anciens avec des danses et des chansons jusqu'en début de soirée.

**Marie-José Bouguerdj**  
**Vice-Présidente du CCAS**

## Colis des Anciens



Samedi 10 décembre, les membres du CCAS, accompagnés par les enfants du conseil municipal d'enfants, ont distribué les colis aux personnes âgées de plus de 70 ans qui avaient répondu favorablement à ce mode de distribution. Un grand merci aux anciens qui nous ont accueillis chaleureusement.

**Marie-José Bouguerdj**  
**Vice-Présidente du CCAS**

# Journées à l'Assemblée Nationale

**Les mercredi 12 janvier et mardi 25 octobre 2011, nos anciens ont visité le Parlement de Paris, le CCAS en a financé les transports en bus, les repas étant à la charge des participants.**

Journées identiques : départ en bus à 6 heures, puis arrivée vers 11 heures où les anciens étaient accueillis par notre député maire. Ensuite visite du palais Bourbon et repas très soigné dans les salons du Questeur Philippe Brian.

L'après-midi, direction l'hémicycle pour les questions d'actualité au gouvernement, où les spectateurs



doivent rester impassibles. À la sortie, madame Nadine Morano, ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, a rejoint le groupe pour la traditionnelle photo sur le perron de l'Assemblée Nationale.

**Marie-José Bouguerdj**  
**Vice-Présidente du CCAS**



# Comité des Fêtes et d'animation du village

**Chaque année, l'équipe du Comité des Fêtes met un point d'honneur à innover dans une manifestation ou une sortie. Cette année, c'est la journée neige qui a été mise à l'honneur. Pour une somme modique de 5 euros par personne, un bus a été mis à disposition des Velainois.**

53 personnes étaient au rendez-vous à 7h00 pour cette journée libre que chacun a pu remplir selon ses envies : raquettes, marche, ski ou luge tout simplement. Le retour fut plutôt calme : la neige, le froid et l'activité physique avait mis à l'arrêt toutes les langues actives du matin même.

Cette manifestation ayant retenu l'intérêt de beaucoup de familles, elle sera renouvelée le 29 janvier 2012. Alors si vous aussi, vous voulez passer une bonne journée, inscrivez-vous sans plus tarder !



Le vide-grenier du joli mois de mai a battu son record d'exposants : 270 cette année. Depuis 4h30 le matin, les bénévoles du Comité des Fêtes s'activaient pour que cette journée soit réussie. Bravant la fraîcheur du matin, la grisaille et les quelques rayons du soleil, les expo-

sants ont fait le bonheur des nombreux visiteurs. Entre deux stands il était possible de se restaurer avec grillades et frites... La journée fut bien remplie pour tous !



Les traditionnels lotos animés par Marceau ont fait eux aussi cartons pleins ! Pour célébrer ses 20 ans, le prochain loto en février sera exceptionnel et donnera l'occasion aux passionnés de lotos de se doter de très beaux lots, dont un voyage ! Gardons le suspens encore un peu au chaud et réservez dès à présent votre super soirée.



La 4<sup>e</sup> bourse aux jouets a réuni moins de monde cette année (eh oui, nos jeunes grandissent !) mais la convivialité et la bonne humeur ont été les maîtres mots de cette journée. Aidés du Conseil Municipal Enfants, nous avons pu récompenser chaque participant avec des lots allant de l'ipod à la carte Fnac.

L'ensemble des membres du Comité des Fêtes tient à remercier toutes les personnes qui ont eu l'amabilité de remplir le questionnaire qui a été distribué au cours du premier trimestre 2011. En effet, grâce à l'exploitation de cette enquête nous essaierons d'être au plus proche de vos souhaits pour cette nouvelle année.

**Karine Giudici**  
**Vice-Présidente du Comité des Fêtes**

# 18 mars 2011, les CE2-CM1-CM2 à la découverte du sel à Marsal

**Les élèves de CE2 sont partis à la découverte du sel qui a été produit dans le Saulnois pendant près de 3000 ans. Ils ont participé à une animation qui leur a permis de découvrir les saveurs (salé mais aussi amer, sucré, acide) ainsi que le fonctionnement et les mécanismes du goût.**

Les CM1/CM2 ont mené avec succès plusieurs enquêtes portant sur le patrimoine historique de Marsal et axées principalement sur la Porte de France et ses alentours. Malgré le froid, tout

le monde a bien profité de la matinée qui s'est achevée à 11h30.



## LA SEMAINE DU GOÛT

**Du 17 au 22 octobre, c'était la semaine du goût à la maternelle.**

« Nous avons mangé du pain de campagne avec différents fromages, des crèmes dessert vanille/chocolat, des fruits frais (mangues, kiwis, bananes, clémentines, raisin) et des pains sucrés, briochés, nature et aux pépites de chocolat. C'était délicieux et on s'est régalingé ! »



# PIÈCES JAUNES

*Cette année encore, les petites tirelires se sont remplies de pièces jaunes. Cette action menée par l'ensemble des élèves va permettre de soutenir les enfants et les ados qui sont à l'hôpital. Les pièces jaunes servent à donner des couleurs à l'hôpital avec plus de 6600 projets financés en 22 ans. Les enfants hospitalisés vont ainsi pouvoir continuer à apprendre, à rire à bouger et à avoir leurs parents à leurs côtés. Une belle initiative...*



# Das Frühstück

*Pour célébrer la semaine franco-allemande, l'ensemble des élèves de l'école primaire ont dégusté un petit déjeuner allemand.*

Au menu de ce copieux repas, des pains de différentes variétés (Wurst, Salami und Schinker), du fromage (Käse) mais aussi des fruits (Obst), sans oublier les boissons (Kaffee/Milch/Kakao und Orangensaft).

Les enfants étaient très motivés pour apprendre des petits dialogues sur le thème : « Ich habe Hunger ! » (j'ai faim !).

De grandes affiches ont aussi été créées pour illustrer les produits d'origine allemande que l'on consomme ou utilise beaucoup en France (Haribo, Kinder... BMW, Audi...).

# L'équipe enseignante

En haut, de gauche à droite : Stéphanie Aubriet, Karine Daussange, Annick Olmeta, Fabienne Briand, Corine Slaviero, Laurent Duval

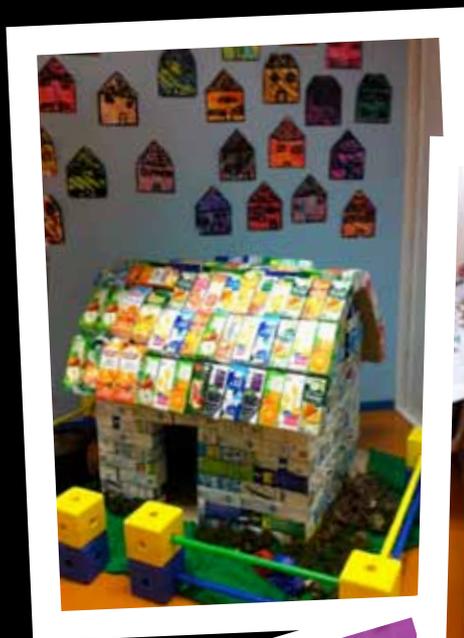
En bas : Françoise Michel, Marie-Christine Poirier, Nathalie Georges, Myriam Bernez



# Carnaval



Mars 2011



Marché  
de Noël



# Le Conseil Municipal d'Enfants

*Comme chaque année, les élèves de CM1 élisent pour 2 ans quatre de leurs camarades au Conseil Municipal d'Enfants. Tout comme les adultes, chacun était muni de sa carte électorale, devait passer dans l'isoloir et déposer son enveloppe dans l'urne. Chacun avait son rôle bien défini et tous ont montré leur envie de participer. Après 2 tours, ont été élus, Edene Bonvaux, Aurore Guillemain, Maxime Marchand et Mattéo Wust.*



L'an passé les enfants du CME se sont investis dans l'organisation de la brocante, de la bourse aux jouets et des brioches de l'amitié. Ils notent également les maisons fleuries de notre village. Cette année, ce concours s'est fait sans aucune inscription. Ce sont les enfants qui, en parcourant le village, ont sélectionné les plus beaux fleurissements.



Le 8 mai et le 11 novembre, nous pouvons compter sur eux, ils répondent présents lors des commémorations au monument aux morts. En fin d'année, tous accompagnent les membres du CCAS afin de porter les colis aux personnes âgées.

En 2012, les 8 membres du Conseil Municipal d'Enfants vont encore nous étonner par leur dynamisme, leur coopération et leur investissement. Merci à eux !



**Marie-Christine Poirier - 3<sup>e</sup> adjointe**

# La médiathèque

**La médiathèque de Velaine-en-Haye a ouvert ses portes le 2 juillet 2011 sur la mezzanine de la maison des associations. Ce service municipal fonctionne sous la responsabilité administrative de la commune.**



Le but essentiel de cette médiathèque est de constituer et de mettre à disposition de tous des collections de différents types de documents à des fins d'information, d'éducation, de culture et de loisirs.

La municipalité remercie tous les généreux donateurs qui ont enrichi notre bibliothèque. 2400 ouvrages provenant des dons et des prêts des médiathèques de Nancy et de Toul sont mis gratuitement à la disposition des lecteurs. Vous y trouverez diverses collections placées en libre accès, à consulter sur place ou à emporter : romans, documentaires, BD, albums, périodiques, livres en gros caractères, et, depuis peu, des DVD. N'oubliez pas de venir consulter les ouvrages régionaux ! Les enfants pourront «dévorer» les livres confortablement installés dans un coin douillet et feutré.

Nos listes de livres et de DVD sont en ligne sur le site de la mairie onglet Médiathèque.

Actuellement, on compte 170 adhérents.

«L'heure du conte» est animée régulièrement par des bénévoles enthousiastes. Les jeunes enfants apprécient particulièrement ce moment d'évasion et sont nombreux à chaque séance.

«Un cercle littéraire» est actuellement à l'étude pour les adultes.

Un service de «prêt à domicile» est toujours possible. Vous souhaitez lire et vous avez des difficultés à vous déplacer, le livre vient à vous ! Un simple petit appel téléphonique à la mairie (03 83 23 21 58), et les animateurs vous apporteront les ouvrages que vous désirez.

Notre médiathèque se veut un espace public de rencontre, de confrontations d'idées et de débat citoyen entre les générations. Notre médiathèque est un espace ouvert et convivial.

Le personnel communal et les nombreux bénévoles sont à votre disposition pour vous aider dans vos recherches, vous orienter et seront toujours heureux de vous recevoir.

**Marie-Christine Poirier - 3<sup>e</sup> adjointe**



## JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

- le mardi de 16h30 à 18h30
- le samedi de 10h00 à 12h00

[mediatheque@velaine-en-haye.fr](mailto:mediatheque@velaine-en-haye.fr)

# Club Informatique Velainois



Alain Tusch

**C'est le 17 décembre 2011 qu'a été inauguré le Club Informatique Velainois (CIV). Sous les conseils avisés des deux formateurs, Alain et Stéphane, chacun va enfin pouvoir apprendre ou approfondir ses connaissances en informatique.**

À l'heure actuelle, le CIV est composé de 11 puissantes machines, toutes reliées à internet, et équipées d'un large écran 24 pouces. Les formations sont dispensées au troisième étage de la Mairie de Velaine-en-Haye.

Alors que vous ayez 9 ou 99 ans, n'hésitez pas à venir s'inscrire en Mairie ou tout simplement venir nous rendre visite pour discuter. Les séances sont prévues le mercredi de 10 à 12h, de 14h à 16h et de 18h à 20h. La formation dispensée se fait à la carte, selon les besoins et envies de chacun mais toujours dans la joie et la bonne humeur. Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer,

**Roda Bounaceur**



Stéphane Morain avec M. et M<sup>me</sup> Dubois



Des étudiants assidus

## Quand les anciens viennent expliquer «la guerre» aux plus jeunes



**Pierre Mason et Jacques Renaut expliquent la guerre d'Algérie aux élèves de CM2.**

# Association Sportive et Culturelle

*Les sections sportives ont repris cette année en septembre avec leurs habitués adhérents. Les effectifs globaux sont en légère baisse, mais rien de dramatique, dans tous les clubs, sauf pour le badminton et la danse.*



En effet, on peut noter une affluence particulière pour cette section qui a dû revoir ses créneaux et sa répartition de danseuses, étant donné le nombre élevé d'enfants inscrits. Le gala de danse de juin dernier a ravi comme chaque année parents, grands-parents et amis des danseurs et danseuses. Les costumes réalisés par les mains de bénévoles étaient de toute beauté : un merci particulier à Maryline, Delphine et Florence qui œuvrent chaque année pour faire pétiller nos yeux lors de cette soirée exceptionnelle.





Quant au badminton, il marque une augmentation de plus de 80 %. En une année, le nombre d'adhérents a augmenté de 15 à 28 joueurs.



La section Tennis de Table maintient ses effectifs avec la création cette année d'un entraînement « spécial fillettes » le samedi de 14h à 17h dans la salle de l'ONF. Ça marche fort !

Quatre équipes sur cinq montent d'une division en janvier 2012 : belle performance !

En juin 2012 est prévue l'organisation du championnat départemental vétéran sur la commune dans la salle de l'ONF. Un grand moment pour lequel nous invitons tous les Velainois à venir voir évoluer les joueurs à partir de 40 ans. Belles prestations pour la section, qui compte désormais une adhérente arbitre internationale et juge-arbitre nationale en la personne de Françoise Lapique.

Courant juin, les présidents d'associations sportives ont participé à une réunion en vue d'organiser en septembre 2012 une fête du sport sur le territoire velainois. Les idées en émanant ont été nombreuses... Tout le monde est partant, il ne

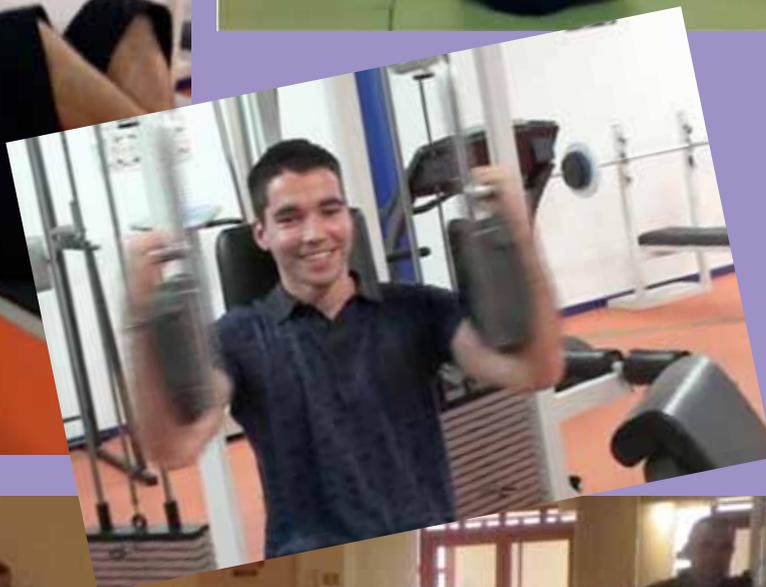
reste plus qu'à organiser cette nouvelle manifestation.



Le 3 décembre dernier, la section Tennis de Table a participé au Téléthon organisé par l'APRV. Le gagnant de cette soirée est, sans surprise, Franck Giudici comme l'an passé.

Il est à souhaiter que pour le Téléthon 2012 de nouvelles associations s'allient au club de Tennis de Table pour cette grande cause nationale. Souvenez-vous, « à plusieurs on est plus forts ».

**Karine Giudici**  
adjointe aux sports







# Scrutins 2012

## ■ Élections Présidentielles

1<sup>er</sup> tour : 22 avril 2012  
2<sup>e</sup> tour : 6 mai 2012

## ■ Élections législatives

1<sup>er</sup> tour : 10 juin 2012  
2<sup>e</sup> tour : 17 juin 2012

## ■ Comment voter par procuration ?

***Vous devez vous rendre au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre lieu de travail ou de résidence muni d'une pièce d'identité.***



Un même électeur ne peut détenir plus d'une procuration. Pour que celle-ci soit enregistrée sur la liste électorale, il faut que le volet réservé à la mairie parvienne le jour du scrutin.

# Quelques rappels de civisme

## ■ Balayer devant chez soi

Un coup de balai en attendant le passage des services municipaux est conseillé en période de chute de feuilles, car la collectivité ne peut intervenir dans tous les quartiers en même temps.



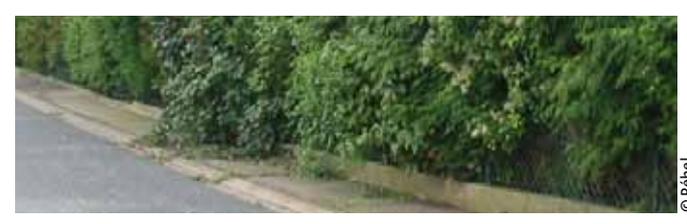
© Fotolia

## ■ En cas de neige

Vous devez déblayer la neige et le verglas devant chez vous, répandre du sel sur toute la longueur de votre propriété et sur une largeur d'environ 1,5 mètre.

## ■ Planter sans gêner la voie publique

Taillez vos arbres et arbustes plantés le long d'une voie publique. En cas de dommage à autrui (mauvaise visibilité, blessure...) du fait de négligence, votre responsabilité serait engagée.



© Péhel

## ■ Mettre son nom sur la boîte aux lettres

Afin que nos agents municipaux puissent facilement déposer courriers et informations diverses, il est préférable que les noms apparaissent clairement sur les boîtes aux lettres.

## ■ Le bruit est interdit, mais...

Pour les travaux de bricolage ou jardinage qui ne peuvent être évités, une tolérance existe sur les horaires suivants :

- Jours ouvrables 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Samedis 9h00 à 12h00 et 16h00 à 19h00
- Dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00

# Informations diverses

## ÉTAT CIVIL

### ► DÉCÈS

■ Georges PREVOT	16 mars
■ Marcel KUNTZ	24 mai
■ Jeanne MULLER née GILSON	7 juin
■ René THOUVENOT	8 août
■ Alain CALAND	9 octobre
■ Jean GIRARDIN	1 <sup>er</sup> novembre

### ► NAISSANCES

■ Joud BRAQUEHAIS	14 janvier
■ Margaux SELMANI	10 février
■ Antoine AUDREN	17 février
■ Tibalt CHABIN-SCIEUR	10 mars
■ Sarah BILLON	23 mars
■ Mathis OLRÉ	9 avril
■ Iliana BRICOT	25 mai
■ Kilyan FERREIRA COSTA	24 juin
■ Oscar HAUVILLE	10 juillet
■ Juliette GRANDGIRARD	17 juillet
■ Benjamin BILLON	7 août
■ Lou-Anne MANGEOT	7 septembre
■ Marius PILLARD	25 septembre
■ Corentin DUHAMEL	3 octobre
■ Léonin GOEURY	16 octobre
■ Noah CLAUDY	21 novembre
■ Flora ANTOINE	28 novembre
■ Sarah DE MARCO	1 décembre
■ Cloé MONSIEUR	14 décembre

### ► MARIAGES

■ Philippe BAUSCH et Cindy TRAUTH	23 avril
■ Florian SOLFIN et Juliana VAZ GOMES BASTOS	14 mai
■ Michaël LOURSON et Joséphine POIRIER	28 mai
■ Christian NIEDERBERGER et Liliane VILLEROY	11 juin
■ Mickaël VIVILLE et Joanne VILLA	20 août
■ Marc MONTEIL et Murielle DUTHOIS	20 août
■ Mounir GARRAZ et Stéphanie GREFF	27 août
■ Denis BERTON et Kanchanna HANG	24 septembre
■ Alain GROSJEAN et Josette FRITSCH	3 décembre

## ► AGENDA DES MANIFESTATIONS 2012

■ samedi 14 janvier	Vœux du Maire
■ dimanche 29 janvier	Journée neige
■ samedi 4 février	Loto d'hiver
■ vendredi 16 mars	Carnaval de l'école
■ avril	Chasse aux œufs de Pâques
■ avril	Soirée Mélinette
■ mardi 8 mai commémoration au monument aux Morts	
■ dimanche 20 mai	Vide-grenier
■ vendredi 15 juin	Fête de l'école
■ samedi 16 juin	Fête de l'APRV - repas dansant
■ mercredi 27 juin	Gala de danse
■ vendredi 29 juin	Fête de la Saint-Jean
■ samedi 14 juillet	Feu d'artifice
■ septembre	Fête du sport
■ samedi 2 septembre	Repas des anciens combattants
■ samedi 6 octobre	Loto d'automne
■ samedi 13 et dimanche 14 octobre	Génération science fiction
■ dimanche 4 novembre	Bourse aux Jouets
■ dimanche 11 novembre commémoration au monument aux Morts	
■ vendredi 16 novembre	Soirée jazz
■ dimanche 18 novembre	Repas des anciens
■ samedi 24 novembre	Soirée à thème
■ samedi 1 <sup>er</sup> et dimanche 2 décembre	Téléthon
■ vendredi 7 décembre	Saint Nicolas
■ décembre	Marché de Noël

*Merci aux associations organisatrices : Anciens combattants • Amicale des anciens sapeurs pompiers • Amicale du personnel • AFR • ALC • APL • APRV • Association sportive • Comité des Fêtes • SCI FI*